



Varennes-Jarcy, le

9 août 2011

adresse de facturation

SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts
route de Tremblay
91480 VARENNES JARCY

n° client :	Facture :	objet :
1001	2011-09-133	Délégation de Service Public pour le traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM par méthanisation et
relative à l'exploitation et aux tonnages de :		Contact Urbasys : F Seara (06.88.84.87.64)
JUILLET 2011		

références	désignation	Quantité	Prix unitaire Hors Taxes	Prix total Hors Taxes
	contrat de Délégation de Service Public autorisé par le Comité Syndical du 12 octobre 2005 et signé le 13/10/2005			
	Avenant n°2 du Contrat de DSP du 18 décembre 2008 : évolution de TGAP intervenue depuis le 1er janvier 2009			
914	Avenant n°3 du Contrat de DSP du 3 juillet 2009 : "Article 3 : versement de l'indemnité compensatrice à URBASYS"	1	25 000,00	25 000,00
RFFIN0	montant annuel de la redevance fixe financière : 304 739 €HT/an soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
901	redevance fixe financière	1	25 394,92	25 394,92
RFXP0	montant annuel de la redevance fixe exploitation : 1 537 945€ HT/an soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
900	redevance fixe exploitation	1	139 470,59	139 470,59
RPOMR0	redevance proportionnelle pour le traitement des OMR OMR + marchés			
902	Déchets verts (à l'exception du 6 et 7 juillet 2011)	3534,52 893,82	48,82 48,82	172 555,27 43 636,29
RPBIO0	redevance proportionnelle pour le traitement des Biodéchets BIODECHETS		19,83	
903				
RPDEV0	redevance proportionnelle pour le traitement des Déchets Verts DECHETS VERTS (broyures)	182,40	17,36	3 166,46
906				
			Total Hors Taxes	409 223,53
			T.V.A 5,5%	22 507,29
			TOTAL T.T.C.	431 730,83

Paiement par virement bancaire. En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard de 1,5 fois le taux légal pourront être réclamées.

Coordonnées bancaires :

Société Générale - 11-13, boulevard Sarrail - 34000 Montpellier - France
 IBAN : **FR76 30003 01430 00020090282 40** - SWIFT : **SOGEFRPP**
 VAT N°: FR64485007454

RAPITULATIF FACTURATION 0711

Déchets verts		Transfert déchets verts (broyures)		Marchés		OMR	
Facturation JUILLET 2011	893 820	182 400	18 260	3 516 260			

Somme de Poids Net	Étiquettes de colonnes		SIVOM_ Collecte		SIVOM_DECHETTERI		VANDEPUTTE		Total général
	DECHETS_VERTS	MARCHE	MARCHE	OMR	MARCHE	DECHETS_VERTS	DECHETS_VERTS		
01-juil	70860	960		183680	640			256140	
04-juil	55360			193100	1860			250320	
05-juil	61580	440		205720	460			268200	
06-juil	50560			181220		9340		241120	
07-juil	47760			158520		48680		254960	
08-juil	48000	760		166920	580			216260	
11-juil	41220			185760	1680			228660	
12-juil	34120	640		187060				221820	
13-juil	46920			160100	300	46920		254240	
14-juil	38020			128850				166870	
15-juil	42280	760		130000	500			173540	
16-juil					1840			1840	
18-juil	38940			160540	1400			200880	
19-juil	59760	660		196600	260			257280	
20-juil	29660			165880				195540	
21-juil	38260			149080				187340	
22-juil	35840	780		134160	580			171360	
23-juil				4140				4140	
25-juil	35860			172360	1920			210140	
26-juil	49220	520		174700				224440	
27-juil	59320			162660				221980	
28-juil	60520			152930				213450	
29-juil	48080	720		161000		77460		287260	
30-juil				1280				1280	
Total général	992140	6240		3516260	12020	182400		4709060	

Bao Tho

COPIE

De: Franck Seara
Envoyé: mercredi 12 octobre 2011 18:45
À: NADEAU, D. (SIVOM)
Cc: Jean Pierre Lotti; jj jimenez; Bertrand Hyllaire
Objet: 02119 - factures d'exploitation juillet - août 2011 partiellement payées

Importance: Haute

Bonsoir David,

J'ai eu un échange téléphonique avec Magali-Anne COUNIL au sujet de la retenue que vous avez opérée sur les factures citées en objet.

A priori, celle-ci m'a informé que nous allions recevoir un courrier à ce sujet. Il aurait été préférable que nous soyons destinataires de vos explications avant le virement bancaire.

Magali-Anne m'a informé de la nature de cette retenue, à savoir, que vous refusez désormais le paiement des déchets verts pollués que nous avons traités conformément à nos accords, en tant qu'ordures ménagères résiduelles en fosse.

Je pense que ce revirement de décision est tout à fait scandaleux. En effet, les courriels de Jérôme Hubert (copie David Nadeau) des 6 et 8 juillet 2011 confirmaient bien par écrit notre accord (réceptionner les DV au prix des OMR) dans l'attente d'une amélioration de la qualité des déchets verts.

Le 25 juillet, à l'initiative du Sivom, nous avons réalisé de façon contradictoire une caractérisation des déchets verts. Cette caractérisation a donné un résultat qui confirme que ces déchets étaient largement déclassables (point confirmé lors du comité de liaison du 7 septembre 2011 mais nous sommes toujours dans l'attente de l'envoi des résultats en copie).

Lors de notre dernier comité de liaison le 7 septembre dernier, nous avons évoqué à nouveau la problématique des plastiques et des souches présents dans ce déchet vert et avons convenu de faire à nouveau une caractérisation. Urbasys, lors de cette entrevue vous a fait savoir que la situation s'était récemment (période de la rentrée) améliorée mais que quelques pollutions persistaient. La caractérisation qui a été réalisée le 15 septembre dernier confirme cette tendance.

J'espère que ce résumé te permettra de procéder au paiement justifié et conforme aux accords que nous avons passés, aux résultats de la caractérisation du 25 juillet 2011. Le scénario contraire aggraverait dangereusement la situation économique d'Urbasys.

Dans l'attente de ta réponse,

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: mardi 5 juillet 2011 11:09
À: jhubert@sivom.com
Cc: nadeau@sivom.com
Objet: RE: VIDAGE VEGETAUX
Pièces jointes: IMAG0007.JPG

Importance: Haute



Bonjour Jérôme,

Merci pour ta réponse et J'ai donc bien noté que les déchets verts déversés mardi 5 juillet 2011 en fosse seront facturés au prix des OMR. D'après nos entretiens courants, j'ai bien noté également que les déchets verts déversés en fosse lundi 1^{er} juillet 2011 et lundi 4 juillet 2011 seront facturés au prix des OMR.

En pièce jointe, (d'autres photos encore plus probantes te seront transmises dès demain matin) tu trouveras une photo du tas broyé à partir des déchets verts que tu as fait trier par tes opérateurs. C'est malheureusement un constat d'échec car ce déchets est inutilisable.

Concrètement, j'ai donné des ordres pour ne pas transférer ce déchet en tant que déchet vert broyé (il est trop pollué). Par conséquent, le tri sommaire que vous mettez en place est inefficace (ce n'est pas une critique mais un simple constat).

En conséquence, pour éviter que vous soyez exposé à un risque d'incendie très élevé (ce qui est le cas pour l'instant), je vous propose de continuer à apporter vos déchets verts pollués en fosse et nous les traiterons comme vendredi, lundi et aujourd'hui en tant que OMR.

Cette solution est la seule disponible pour que vous réduisiez vos stocks de déchets verts pollués à une quantité raisonnable et que vous ne soyez plus exposé à un risque incendie élevé. Cela permettra en parallèle, en accord avec les termes échangés avec David à ce sujet hier, de préparer une solution technique plus adéquate et efficace pour affronter cette situation difficile (déchets verts de mauvaise qualité avec mélange d'OMR). Cette proposition technique pourrait être proposée sous la forme d'un avenant dès la rentrée.

Dans tous les cas, ce n'est pas à Urbasys d'assumer le préjudice technico-économique lié aux conséquences d'une collecte de déchets de mauvaise qualité.

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : lundi 4 juillet 2011 19:38
À : Franck Seara
Cc : nadeau@sivom.com
Objet : VIDAGE VEGETAUX



Franck,

Finally, despite the work done by our teams to free up space on the waste platform, the available space is reduced. We could empty on the platform but this would prevent us from continuing our site improvement work. We will therefore empty tomorrow in the pit at the OMR rate.

Wednesday, we will empty on the platform but it must be ensured that the grinding of everything that is deposited by the trucks is done as the trucks arrive and the grinding must be evacuated during the day.

Thank you.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78
 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

Bao Tho

De: Jerome HUBERT <jhubert@sivom.com>
Envoyé: mardi 19 juillet 2011 15:37
À: Bao Tho
Objet: RE: 02119-Tonnages

COPIE

Bonjour Bao,

Pas de modification jusqu'au 15/07.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
☎ : 06.09.02.31.78
☎ : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environ

De : Bao Tho [mailto:administration.vj@urbasys.fr]
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:15
À : jcpoveda@sivom.com; fmarteau@sivom.com; vgouby@sivom.com
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com
Objet : TR: 02119-Tonnages

Ci-joint la bonne pièce jointe.

Franck SEARA rappelle également qu'à compter du 8 juillet les déchets verts sont vidés en fosse et traités comme OMR .

Cdt,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:00
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'fmarteau@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'jhubert@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les enregistrements des pesées de juillet à jour au 17.

Pour la collecte, vous voudrez bien prendre en compte les éléments suivants :

- le 1^{er} , le 815 CZL 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;

- le 5, le 276 CVX 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;
- le 7, les véhicules 276 CVX et BH 364 ont dépoté du DV en fosse.

Nous rappelons que, suite aux différents courriels échangés entre la Direction d'Urbasys et la Direction du SIVOM, les déchets verts du 1^{er}, du 4, du 5 et du 8 ont été dépotés en fosse et traités en tant qu'OMR.

Bonne réception.
Cordialement,
Bao THO.



De : Bao Tho
Envoyé : mardi 12 juillet 2011 10:02
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'jhubert@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Ci-joint les enregistrement des tonnages jusqu'au 8/07.
Bonne réception.

Cordialement,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 11 juillet 2011 17:27
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmomplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara
Objet : 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les premiers enregistrements pour le mois de juillet.
Bonne réception.

Cordialement,

Mme THO
Assistante



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tel.: 01.69.00.57.41
Fax: 01.69.00.27.18

Bao Tho

De: Franck Seara
Envoyé: jeudi 7 juillet 2011 16:23
À: Bao Tho
Objet: TR: VIDAGE VEGETAUX

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : mercredi 6 juillet 2011 18:14
À : Franck Seara
Cc : nadeau@sivom.com
Objet : VIDAGE VEGETAUX

Franck,

Nos camions collectant les bacs marron n'ayant pu accéder dans la halle ce matin, nous avons vidé sur la plate forme à coté de la déchetterie. Celle-ci ne dispose plus maintenant de place suffisante pour nos collectes de demain. Je me vois contraint de vider dans la halle au tarif des OMR faute d'accord dans l'immédiat. Merci d'autoriser l'accès à nos équipes demain matin.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
📠 : 06.09.02.31.78
📠 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.